

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 3 janvier 2024

Exercice national de sûreté nucléaire à la centrale de Civaux les 24 et 25 janvier 2024

Dans le cadre du programme national d'exercices élaboré par l'État et EDF pour l'ensemble des centrales du parc nucléaire français, les services de l'État et la centrale nucléaire de Civaux procéderont à une simulation d'accident les 24 et 25 janvier prochains.

L'objectif de cet exercice est, d'une part, de tester des dispositifs opérationnels afin d'assurer la protection de la population dans l'hypothèse d'un accident nucléaire et, d'autre part, d'informer pour rappeler à la population la conduite à tenir en cas d'accident. La réalisation de cet exercice est une obligation réglementaire.

Tester l'organisation de crise et les plans d'urgence

À partir d'un scénario fictif, non connu des participants, un accident nucléaire sera simulé à la centrale de Civaux, la journée du 24 janvier 2024. EDF, la préfecture de la Vienne, les services de secours et de sécurité, les communes, l'Autorité de sûreté nucléaire et les services d'appui technique (l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, la Mission nationale d'appui à la gestion de risque nucléaire) participent à cet exercice.

Ce scénario amènera la direction de la centrale à déclencher son plan d'urgence interne.

En fonction des événements, le préfet de la Vienne mettra progressivement en place le centre opérationnel départemental (COD), le poste de commandement opérationnel (PCO) et déclenchera le plan particulier d'intervention (PPI).

L'exercice permettra ainsi de tester la chaîne de décision des pouvoirs publics, en lien avec les maires, pour la mise en œuvre d'actions de protection de la population.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La journée du 25 janvier 2024 se concentrera sur un atelier d'activation du plan communal de sauvegarde (PCS) de la commune de Civaux et à l'approfondissement par les services de certaines actions du PPI.

Tous concernés !

En fonction du scénario, cet exercice nucléaire pourra concerner les communes situées dans un rayon de 20 km autour de la centrale.

Tout au long de l'exercice, des messages d'alerte pourront être diffusés, notamment via les sirènes fixes de la centrale, les moyens d'alerte des communes et le dispositif d'information par SMS « FR-ALERT ». Des moyens de sécurité et de secours pourront également être déployés.

Aucune action n'est attendue de votre part pendant sa réalisation.

FR-ALERT

FR-Alert est un **dispositif d'alerte et d'information des populations**. Il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Si vous vous trouvez dans l'une des **zones concernées par un danger imminent**, vous pourrez recevoir une **notification** accompagnée d'un **signal sonore spécifique**, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

Une question ? Rendez-vous sur le site dédié et la foire aux questions : <https://www.fr-alert.gouv.fr/foire-aux-questions>

En prévision de cet exercice, une réunion publique sera organisée le 16 janvier 2024, à 18h15 à l'espace EDF Odysselec du CNPE de Civaux, à destination de la population des communes concernées par le PPI.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers